



La revue du 14 juillet 1913 à Longchamp



La revue du 14 ... — Arrivée de M. Poincaré

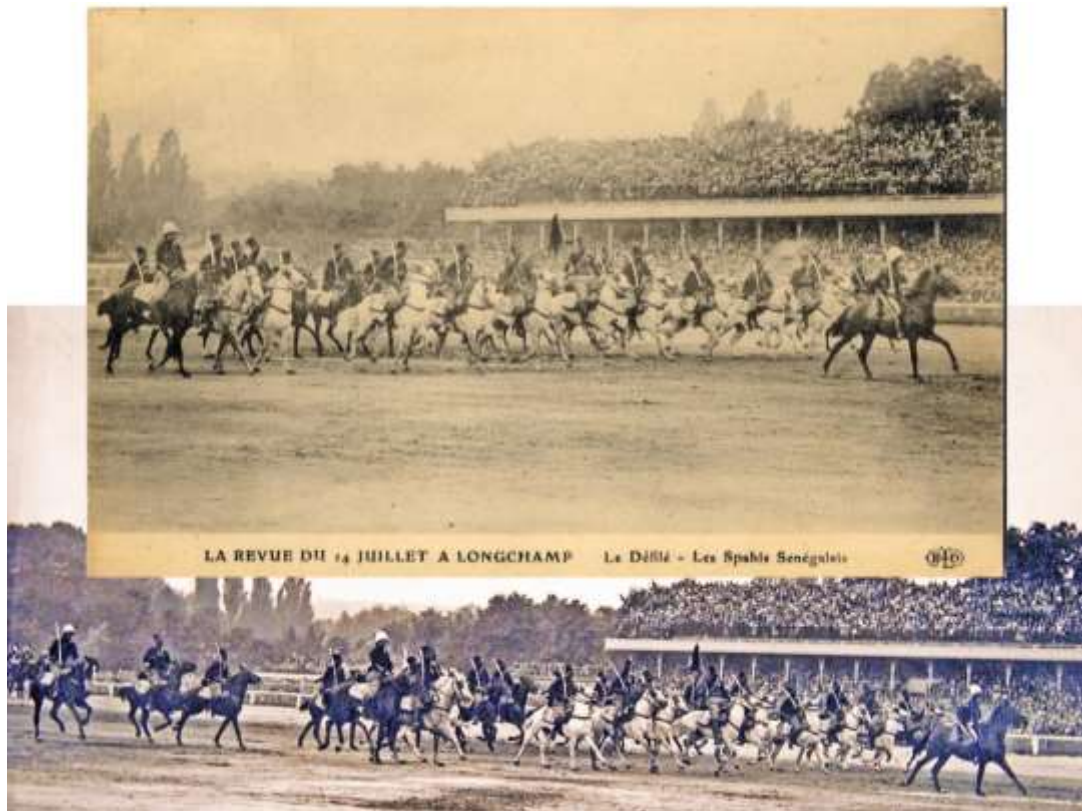
(Cartes postales ci-dessus et ci-dessous : Coll. P. Rosière)



La revue du 14... Le Défilé — Les Tirailleurs Sénégalais



Le 2^e peloton (du Soudan) défile à Longchamp



Le 1^{er} peloton de Saint-Louis défile à Longchamp (carte postale coll. P. Rosière et carte photo coll. E. Deroo)

Les spahis sénégalais aux fêtes de Longchamp le 14 juillet 1913

*par Pierre Rosière**

Avec le détachement du Sénégal et celui du Soudan, c'est un demi escadron de spahis sénégalais qui participera à la Fête Nationale du 14 juillet 1913 sur l'hippodrome de Longchamp.

1913 : une Fête nationale sous le signe des Troupes indigènes

Fête populaire à l'origine en 1790, les réjouissances du 14 juillet deviennent militaires pendant le Directoire. Sous Napoléon I^{er}, la fête perd considérablement de son importance, et il faut attendre la fin du XIX^e siècle et la Troisième République pour que le 14 juillet revienne à l'honneur. En 1880, la prise de la Bastille et la fête de la Fédération deviennent « FETE NATIONALE » par une loi promulguée le 6 juillet. Politiquement, il s'agit de montrer le redressement militaire de la France après la défaite de 1870 et d'entretenir dans l'opinion publique l'esprit de mobilisation pour recouvrer, grâce à l'armée, les provinces perdues (Alsace et une partie de la Lorraine). En 1880, un défilé militaire devant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et en présence du président de la République Jules Grévy se déroule sur l'hippodrome de Longchamp, c'est la « revue de Longchamp » qui aura lieu jusqu'en 1914¹.



Affiche - la République triomphante aux fêtes du 14 juillet 1880 à Longchamp (Archives Nationales)

Le reproche fait aux coloniaux de se détourner de la « revanche » en partant à la conquête de l'Empire les oblige à réduire la présence des soldats européens en Afrique et à faire davantage appel aux indigènes. Les plus clairvoyants comprennent qu'ils doivent faire plus et que les colonies ne se justifient que par la métropole. Mangin envisage de recruter annuellement une force de 8 000 hommes pour disposer de 40 000 hommes, voire 120 000 par la suite. Il développe ses idées dans *La Force Noire* ouvrage paru en 1910 ; les « Sénégalais » sont 30 000 en 1914.

Le conflit qui engendrera la Grande Guerre est sous-jacent et c'est la raison principale de la participation de toutes les troupes indigènes de l'empire à la fête nationale du 14 juillet, à la veille des événements qui vont ensanglanter l'Europe et le Moyen-Orient.

En 1913, le ministre de la Guerre, Eugène Etienne, écrit au président de la République Raymond Poincaré : « Pour reconnaître le mérite de ces glorieuses et vaillantes troupes, j'ai l'honneur de vous proposer de leur conférer les insignes de la Légion d'honneur, qui seraient attachés au drapeau du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais, leur plus ancien régiment ». Le président signe le décret le 23 février et accroche la Légion d'honneur au drapeau du 1^{er} R.T.S. le 14 juillet 1913 à Longchamp. Le général Pineau, commandant les troupes de l'A.O.F., publie la décision : « Cet honneur insigne consacre et récompense le mérite des glorieuses troupes qui, dans le passé, ont porté le drapeau de la France dans toutes les contrées de la terre africaine ; il est aussi

* pierrerosiere@gmail.com

¹ Après la Première Guerre mondiale, le défilé a lieu sur les Champs-Élysées ; en 1919, les maréchaux vainqueurs - Joffre, Foch et Pétain - défilent ainsi à cheval pour le « Défilé de la Victoire ». Des unités ayant combattu au sein des troupes alliées défilent également. Le défilé passe sous l'Arc de Triomphe ; la tombe du Soldat inconnu ne sera installée sous l'Arc qu'en 1921.

un précieux stimulant pour celles qui, dans l'avenir, auront à le conduire partout où le gouvernement de la République voudra les employer ».

Parmi les troupes noires, une petite unité de cavalerie, moins connue que l'infanterie représentée par les quatre régiments de tirailleurs sénégalais, a été invitée à participer à ce défilé militaire. Il s'agit du 1^{er} escadron de spahis sénégalais, en garnison à Saint-Louis, et du 2^e escadron, en garnison à Kati au Soudan Français (Mali actuel).

Créé en 1843, l'escadron de spahis sénégalais a combattu au Sénégal, au Soudan, au Dahomey, en Mauritanie, au Maroc, au Tchad et enfin au Cameroun. Spahis sénégalais, soudanais, du Maroc ou du Tchad, ces cavaliers de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Équatoriale furent toujours indépendants les uns des autres dans leur organisation, mais de maintes façons ils fraternisèrent et un prestige semblable les unit. Sous des noms différents, c'est la même tradition de dévouement au devoir, de sacrifice et de courage, que ces soldats de légende mettent au service du pays.

Le récit de L'Illustration

L'Illustration dans son n°3673 du 19 juillet 1913 nous donne une description haute en couleurs de cette cérémonie festive :

« (...) La revue du 14 juillet 1913, qui restera la grande revue, la revue de nos deux armées, métropolitaine et coloniale, la revue des quarante drapeaux, fut une apothéose admirable de nos énergies civiques et militaires ralliées sous nos trois couleurs. Il est donc vrai que l'enthousiasme ne se lasse point et que, tout au contraire, il ne connaît point de limites prévues, mesurées à l'avance, quand il tient aux ardeurs de l'âme nationale. Il est donc vrai qu'un peuple sait être reconnaissant des sacrifices qu'on lui demande, avec raison et avec justice, et que le courage civique, autant que l'abnégation militaire, est puissamment compris par l'intelligence des foules. Le spectacle que la population parisienne a donné, lundi dernier à Longchamp, aux membres de notre Parlement mêlés au public des tribunes, ne sera pas de sitôt oublié de ceux-là mêmes qui ont pu un instant se tromper sur la pensée nationale.

La foule, accourue sur le terrain de la revue, ne saurait être exactement évaluée en chiffres. Étaient-ils quatre cent mille ou cinq cent mille, ces Parisiens qui, depuis l'aube précoce, avaient, par toutes les issues de la ville, gagné en hâte et en joie le lieu du rendez-vous patriotique ? Tout ce qui, dans notre grande et toujours frémissante capitale, avait pu venir au drapeau était là, à la lisière du Bois, sur le bord des pelouses, recueillie dans son attention, vibrante dans son orgueil. Et quelle importance alors devant une telle masse qui prétend elle aussi être consciente, quelle importance pouvait bien alors prendre l'opposition des dix ou quinze mille égarés ou indécis qui, dans les déclamations de meetings internationalistes, émettent l'extravagante prétention de représenter le peuple de Paris.

Dès 7 heures du matin, on avait été obligé de refuser à quarante mille personnes, munies de cartes cependant, l'entrée des tribunes déjà envahies. La police avait mis plus d'une heure à dégager le terrain réservé aux troupes. On savait que le spectacle, en sa beauté traditionnelle, comportait cette fois un pittoresque inédit dû à la présence de divers détachements de tirailleurs algériens, annamites, sénégalais, de spahis et de cavaliers soudanais. En outre, on voulait assister à la scène grandiose de la distribution, par le président de la République, des drapeaux à la gendarmerie et aux régiments métropolitains de formation récente, ainsi qu'à la remise de la croix de la Légion d'honneur au drapeau du 1^{er} Sénégalais qui pourrait suffire à lui seul à évoquer tous les fastes africains.

À 8 heures, toutes les troupes qui doivent participer à cette belle fête militaire sont rangées face aux tribunes, sur trois lignes, sous le commandement du général Michel, gouverneur militaire de Paris. À ce moment, le canon tonne et le cortège présidentiel débouche, au milieu des acclamations, par la route de la Cascade. On ovationne à la fois le président de la République et le ministre de la Guerre, M. Etienne, qui se trouve dans la même voiture et dont on sait la collaboration énergique avec le président du Conseil, M. Louis Barthou, pour obtenir le vote de la loi de trois ans. Après que la voiture du président, à côté de laquelle galope le général Michel et que suivent tous les attachés militaires étrangers, a passé sur le front des troupes, M. Poincaré s'avance vers les détachements des corps qui doivent recevoir un drapeau ou un étendard et qui sont rangés devant la tribune présidentielle.

Ils représentent la gendarmerie et, avec une douzaine de régiments métropolitains, quatre régiments d'artillerie coloniale, les six régiments d'infanterie coloniale mixte du Maroc, cinq régiments de tirailleurs algériens, les 2^e, 3^e et 4^e régiments de tirailleurs sénégalais, le 1^{er} régiment de tirailleurs annamites, le 4^e régiment de tirailleurs tonkinois, les 1^{er}, 2^e et 3^e régiments malgaches, le régiment indigène du Tchad, le régiment indigène du Gabon.



Les troupes coloniales présentes au défilé du 14 juillet 1913, peinture de Charles Brun (coll. P. Rosière)



Ci-dessus à gauche : Photographie - Cuirassiers et tirailleurs sénégalais fraternisent à la revue de Longchamp en 1913 (photographie de presse/Agence Rol) - Gallica

Ci-dessus à droite : Carte postale - La revue du 14 juillet 1913 - La garde d'honneur du 1^{er} régiment sénégalais dont le drapeau vient d'être décoré de la Croix de la Légion d'honneur pour faits d'armes au centre de l'Afrique et au Maroc (Provenance web)

Immobile, très droit, avec son visage toujours grave et recueilli, le président de la République, en l'une de ces courtes allocutions où il sait si bien exprimer, en quelques mots métalliques et bien frappés, ce que tout notre pays sent et pense, a répété à tous ces défenseurs de toutes les France d'au-delà des mers la confiance que la patrie mettait en eux. Puis, au milieu de l'émotion générale, il a remis à chaque délégation le drapeau qui lui revenait et décoré en l'embrassant, aux acclamations de la foule, le drapeau du 1^{er} tirailleurs sénégalais d'une croix bien gagnée et qui sera le fétiche de nouvelles victoires.

Notre armée noire qui depuis tant d'années, et à peu près chaque jour, fut la première à la peine, partout, dans cette Afrique où l'on continue de se battre, fut cette fois la première à l'honneur dans ce Paris dont la population, mieux que nulle autre, s'entend à fêter l'héroïsme.

Les² tirailleurs, sous le commandement du général Gouraud revenu du Maroc, et les spahis noirs furent, tous ces jours-ci, les enfants chéris de notre capitale. On les acclama à la revue, au défilé. Et de mille façons la sympathie populaire se manifesta à ces beaux soldats bronzés, presque tous décorés de la médaille militaire ou coloniale, et qui ne cessaient d'intéresser la foule parisienne par leurs silhouettes pittoresques et leurs attitudes martiales, avec aussi leurs étonnements et leurs joies naïves, lorsque, par exemple, dans le ciel de la revue, ils virent passer le dirigeable. On a fait tout ce que l'on a pu pour leur rendre agréable ce séjour à Paris (...) » [reportage non signé].

Journal de marche des Spahis sénégalais

Saint-Louis du Sénégal. Le 26 juin 1913, le détachement désigné pour participer à la Fête nationale du 14 juillet à Paris, s'embarque à Saint-Louis par le train, sur le régulier de 7 h 20 pour Dakar. Seulement 24 chevaux sont du voyage, les cadres européens devant recevoir des chevaux en France. À Dakar, le détachement est embarqué avec ses chevaux vers la France en compagnie des tirailleurs sénégalais et de leurs officiers³.

Le peloton de Paris, sous le commandement du sous-lieutenant Crattery, débarque à Marseille le 7 juillet. Embarquant sur un train spécial destiné aux troupes en provenance d'Afrique Occidentale Française, il arrive à Paris le 9. Il est reçu à la gare par la fanfare du 2^e régiment de Cuirassiers et est logé à l'Ecole supérieure de Guerre [actuellement l'Ecole Militaire]. Un second peloton à l'effectif d'un lieutenant, d'un maréchal des logis indigène, et de 32 spahis indigènes, de 14 femmes et 42 chevaux, se joint au premier.

Le 14 juillet, les deux pelotons prennent part au défilé de Longchamp, caracolant à la suite de l'Ecole de Saint-Cyr et du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine. Le sous-lieutenant Crattery est fait chevalier de la Légion d'honneur et reçoit devant son peloton l'accolade du général Buisson, commandant la 1^{re} division de Cavalerie. Du 15 au 23 juillet, les Sénégalais et les Soudanais séjournent à Paris et visitent de nombreux monuments. Ils sont très bien accueillis par la population qui prend en charge ces cavaliers noirs pour leur faire admirer les beautés de l'Île de France.

Le 24 juillet, les deux pelotons s'embarquent pour Bordeaux où ils arrivent le 25. Ils défilent dans la ville le 26 et le 27, ils s'embarquent de nouveau pour Pauillac avec les différents détachements de tirailleurs et d'artilleurs sénégalais. Arrivés à Pauillac, ils sont embarqués sur l'*Amiral-Duperré*⁴ de la compagnie des Chargeurs Réunis.

Le 6 août, les deux pelotons arrivent à Dakar, où ils prennent part aux fêtes données en l'honneur du drapeau du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais qui vient de recevoir la Légion d'honneur⁵. Le 11 août, les pelotons du 1^{er} et du 2^e Sénégalais sont de retour à Saint-Louis où ils arrivent avec le drapeau décoré. Le peloton de 2^e escadron embarque peu après sur le courrier fluvial qui rejoint Kayes par le fleuve Sénégal, puis chevaux et cavaliers sont embarqués sur le train qui relie Kayes à Bamako.

Les spahis sénégalais ne participeront pas à la Grande Guerre sur le territoire métropolitain, mais un escadron se trouve au Maroc et combat notamment des nomades du Sud armés par l'Allemagne, alors que l'escadron du Tchad combat les troupes ennemies au Cameroun, où leur chef, le capitaine Godard, trouvera une mort glorieuse.

En décembre 1927, le dernier escadron encore présent à Saint-Louis du Sénégal sera dissous pour raisons budgétaires. Une grande partie de ses éléments avec chevaux, harnachements et armement, sera incorporée à la gendarmerie coloniale, sur l'ordre du gouverneur général.

² C'est nous qui soulignons (caractères gras).

³ Les spahis sénégalais n'avaient pas à Paris les sabres de cavalerie légère 1822, dont ils sont dotés habituellement. Perte durant le transport ou oubli à Saint-Louis ? C'est ainsi que sur les photos et les cartes postales, il est possible de les voir affublés de sabres de canonnière destinés aux artilleurs à cheval. Le sabre modèle 1829 est un sabre français pour la troupe des canonnières montés. Ce modèle est adopté en octobre 1829, quelques mois après la grande réforme de l'artillerie. Il remplace le sabre modèle 1822 de cavalerie légère que les canonnières à cheval utilisaient jusqu'alors. Cette arme est destinée aux canonnières à cheval des régiments d'artillerie à cheval, et aux canonnières conducteurs des régiments d'artillerie à pied, ainsi qu'aux adjudants, sous-officiers, brigadiers, maréchaux ferrants, trompettes, et artificiers des régiments d'artillerie. Elle équipa aussi les sous-officiers de pontonniers et d'ouvriers.

⁴ L'*Amiral Duperré* est un cargo mixte de la Compagnie des Chargeurs Réunis, construit aux Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire en 1901. Réquisitionné entre le 12 décembre 1916 et le 7 juillet 1918 au Havre, il sert comme navire hôpital puis au transport de troupes.

⁵ Le drapeau du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais se trouve enfermé dans une boîte transparente étanche et hors air pour sa conservation dans les collections du musée des troupes de marine à Fréjus. Une copie, d'une dimension réduite a été commandée au service « symbole et traditions » du SHAT à Vincennes et offerte par le Souvenir Français au musée des Forces armées du Sénégal en 1998.



Ci-dessus à gauche : *Photographie de tirailleurs et spahis sénégalais à l'Hôtel des Invalides à Paris en juillet 1913* (coll. E. Deroo)



Ci-dessus à droite : *Photographie de spahis sénégalais présentant le fanion de l'escadron du Soudan à l'École supérieure de Guerre (actuellement l'École Militaire) à Paris en juillet 1913* (coll. E. Deroo)



Photographie – Les spahis sénégalais accueillis par les familles des militaires à Paris en 1913 (coll. E. Deroo)



Photographie – La délégation des spahis sénégalais vient de visiter l'Hôtel de Ville de Paris en 1913 (coll. E. Deroo)



Ci-dessus à gauche : Carte postale – *Défilé des spahis sénégalais à Bordeaux à la sortie de la gare du Midi [Bordeaux Saint-Jean] le 25 juillet 1913*



Ci-dessus à droite : Carte postale – *Retour des fêtes du 14 juillet 1913 en France – Saint-Louis (Sénégal) défilé sur la place du Gouvernement* (coll. P. Rosière)



Les Tirailleurs sénégalais à le Revue du 14 juillet 1913 à Longchamp

Peinture de Katie Gabet, lauréate du Grand Prix du Salon de Peinture 2000 organisé par le musée des Troupes de Marine à Fréjus (Coll. musée des Troupes de Marine)

Sources

- Archives Historiques de la Défense
3 YB 839 spahis sénégalais – registre des officiers
A3 – carton 8 – journaux de marche des spahis sénégalais
A3 – carton 9 – journaux de marche des spahis soudanais
- Périodique - *L'Illustration* - n°3673, samedi 19 juillet 1913
- Pierre ROSIERE *Des spahis sénégalais à la Garde rouge*, 310 p. Editions du Centre, Dakar 2005

Remerciements

L'auteur tient à remercier particulièrement Éric Deroo pour les photographies exceptionnelles des spahis sénégalais en 1913 à Paris, qui lui ont permis d'illustrer cet article et surtout l'ouvrage qui leur est consacré.